

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 13 AVRIL 2023

### **N° 2023-165 SIEGE COMMUNAUTAIRE – POLE COMMUNICATION – ACQUISITION MOBILIERS**

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente concernant les conventions,

Avec l'arrivée de nouveaux agents, un bureau doit être équipé et meublé pour accueillir le Pôle Communication. Un devis a donc été demandé à VENDEE BUREAU.

La Présidente décide de signer le devis de l'entreprise VENDEE BUREAU pour un montant de 5 098,13€ TTC.

À CHANTONNAY, le 13 avril 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 14/04/2023.